

En nettoyant sa truelle au chalumeau, la victime déclenche l'explosion du bidon.

La victime, un ouvrier du bâtiment, réalise des travaux d'étanchéité d'une toiture terrasse. Le produit appliqué est inflammable de catégorie 3 et nécessite un temps de séchage pouvant aller de 2h00 à 12h00 selon la température et l'épaisseur de la couche.

A la fin du chantier, il est 15h00 et la température est élevée (30°). La victime rassemble ses affaires et entreprend de nettoyer sa truelle enduite de produit à l'aide du chalumeau. Le bidon se trouve à environ 4 m et des vapeurs de solvants stagnent sur la terrasse.

A l'allumage du chalumeau, les vapeurs s'enflamment, puis le bidon explose. Le produit en flamme est projeté sur la victime. Brûlée à 100 %, elle décède quelques jours plus tard.



Comment éviter l'accident ?

- ✓ Jeter la truelle en fin de poste
- ✓ Prendre en compte le temps de séchage du produit
- ✓ Former les étancheurs aux risques chimiques
- ✓ Utiliser un produit de nettoyage sans source d'énergie
- ✓ Organiser le stockage des bidons usagés
- ✓ Donner les consignes de distance

Technique

- Recommandation de la Cnam « Mise en œuvre des fondoirs à bitume » [R 322](#)
- Fiche prévention de l'OPPBTBTP « Etanchéité multicouche sur terrasse – chauffage des produits » [F1F0109](#)

Organisation

- Fiche prévention de l'OPPBTBTP « Travaux d'étanchéité des toitures-terrasses – Les fondoirs et chalumeaux » [F1F0509](#)
- Brochure de l'INRS « Les extincteurs d'incendie » [ED 6054](#)
- Brochure de l'INRS « Le permis de feu » [ED 6030](#)

Humain

- Fiche prévention de l'OPPBTBTP « Travaux d'étanchéité des toitures-terrasses- protection contre les brûlures et incendies » [F1F0609](#)
- Brochure de La Carsat Rhône-Alpes « Le nouvel étiquetage des produits chimiques » [SP 1178](#)